Marin pêcheur

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Métiers apparentés

Maitre d'équipage
Maîtres d'équipage de la marine marchande et de la pêche
Maîtres d'équipage de la marine marchande et de la pêche / Maître d'équipage (marine marchande, pêche)
Marin grande pêche
Marin pêcheur
Marins-pêcheurs et ouvriers de l'aquaculture
Marins-pêcheurs et ouvriers de l'aquaculture / Marin grande pêche si salarié
Marins-pêcheurs et ouvriers de l'aquaculture / Marin pêcheur si salarié
Marins-pêcheurs et ouvriers de l'aquaculture / Matelot (pêche)
Marins-pêcheurs et ouvriers de l'aquaculture / Pêcheur si salarié
Matelot à la pêche
Pêcheur

Codes

- **CITP88** : 6152 ; 6153
- **PCS-ESE 2003** : 480b ; 692a
- **ROME1999** : 41212
- **CITP2008** : 6222 ; 6223

DESCRIPTIF

Goût du large, goût de l'autonomie ou plus simplement tradition familiale, le métier de marin-pêcheur demeure l'activité essentielle du milieu professionnel de la mer. La pêche maritime consiste à capturer, en mer ou dans la limite des eaux marines, des poissons, des coquillages, des crustacés, des céphalopodes et des algues.

Selon son niveau de qualification et les fonctions exercées, un marin-pêcheur sera, soit un matelot exécutant des tâches bien définies. Véritable technicien et gestionnaire de la mer, il doit maîtriser les nouveaux outils technologiques en particulier l'informatique, afin d'assurer le repérage des bancs de poisson, de connaître les conditions météorologiqes pour gérer au mieux les campagnes de pêche.

Tout marin-pêcheur embarqué, quel que soit son niveau de qualification, débutera sa carrière, la plupart du temps, en qualité de matelot avant d'accéder à des fonctions d'officier.

La rétribution du matelot est calculée en fonction de la vente des mises à terre : c'est la rémunération à la part ou "au mille"

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA PROFESSION

Aspects sociologiques :

En 2020, on recense 12400 marins pêcheurs dont 4292 en France métropolitaine et 3115 dans DROM et une flotte de pêche de 6223 navires

les emplois ont reculés de 15% par rapport à 211 et le nombre de navires à reculé de 24% par rapport à 2000.

- la flotte de pêche francaise est compsée à 86% de navires de<12m .

Les principales espèces pêchées sont : le thon, les algues brunes, la baudroie, le merlu, le hareng, sardines, coquille st jacques et les crustacés

Sur les bateaux de petite pêche, le patron dirige le navire et est en général le propriétaire, les matelots sont ses salariés.

Sur les bateaux de pêche au large, le patron est en général salarié de l'armateur. Il dirige le bateau 18 heures/jour et la nuit, il est remplacé par le second. Dans la journée, le second participe à la pêche sur le pont avec les matelots. Le mécanicien s'occupe de la machine et des treuils et participe aussi au travail sur le pont ; de plus, il est souvent désigné comme cuisinier du bord. Enfin, les matelots s'occupent de la pêche et de ses engins, également de la maintenance du matériel et du bateau.

A la pêche en bateau-usine, on compte un patron, salarié de l'armateur, un second ou un lieutenant de pêche, un chef mécanicien et des maîtres mécaniciens qui s'occupent de la maintenance de la machine, des treuils, mais aussi de l'usine, de la réfrigération...

Formation professionnelle :

D'année en année, les moyens techniques n'ont cessé d'évoluer d'où la nécessité pour les équipages d'être mieux formés. Le marin-pêcheur doit posséder des connaissances technologiques et économiques pour anticiper et d'adapter.

Les formations proposées conduisent à l'exercice des différents types de pêche. Elles sont dispensées dans des lycées professionnels maritimes, à l'école de la marine marchande de Nantes et dans les centres agréés par le ministère chargé de la mer. Ces formations sont proposées :

- soit en formation initiale (CAP Matelot, BEP Pêche mécanicien, BAC Pro Electromécanicien Marine ou conduite gestion des entreprises maritimes, Officier mécanicien à la pêche)
- soit en formation continue (permis de conduire des moteurs marins de 250 Kw), Brevet de mécanicien 750Kw, Certificat d'initiation nautique, Certificat de capacité, Brevet de lieutenant de pêche, Brevet de patron de pêche, Brevet de capitaine de pêche.

Le programmme d'enseignement concerne la conduite du navire, de la machine, des auxiliaires (navigation, propulsion, communication, manoeuvre, sécurité), la conduite de la pêche (détection des captures, mise en oeuvre d'un engin de pêche), le traitement des captures (transformation, réfrigération, congélation), maintenance courante du navire et des engins de pêche, gestion d'entreprise, définition d'une stratégie de production et pour finir une formation médicale aux premiers secours en mer.

Evolution de carriere

Installation à son compte, mais nécessite des budgets importants.

Fiche socio démograpique issue de la **FMP Marin pêcheur** consultable sur **https://www.fmppresanse.fr**